



Réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 21 mars 2017

19 h 00

salle du conseil

Présence :

- Roland Fougère, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Mike LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Raymond Poirier, conseiller**
- Denny Richard, directeur général, greffier**
- Joanne Savoie, secrétaire**
- Emilie Doiron Gaudet, trésorière**
- Jean-Marc Doiron, journaliste, L'Acadie Nouvelle**
- Marcel Allain, pompier volontaire**
- Marcel LeBlanc, pompier volontaire**
- Lise Hébert, résidente**
- Rachel LeBlanc, résidente**
- Ronald LeBlanc, résident**

1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux membres du conseil, du personnel et aux membres du public.

Le maire remercie la maire suppléante Pauline Hébert ainsi que les membres du Comité du Mur de la renommée sportive pour la belle soirée de samedi dernier.

2. Adoption de l'ordre du jour.

17-48 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulgence de conflit d'intérêt.

Le maire Roland Fougère déclare un conflit d'intérêt au point 6.d.1.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 février 2017(ordinaire).

17-49 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 21 février 2017(ordinaire) tel que présenté.

ADOPTÉE

5. Correspondances.

Cabinet du premier ministre – Invitation à une réception en reconnaissance et appréciation du service de la municipalité à la province du NB durant la récente tempête du verglas le mercredi 1^{er} mars 2017 à Fredericton.

Walk for Values – Informations sur cette marche.

Commission de services régionaux de Kent – Lettre accompagnée d'un chèque au montant de 11 994,65\$ représentant 100% des permis de construction, permis d'aménagement, confirmations de zonage, approbations et dérogations émis dans la municipalité de Bouctouche pour la période de juillet à décembre 2016.

Hockey Mineur de Bouctouche / Ste-Anne – Lettre de remerciements pour généreuse contribution envers leur Soirée Diamant 2017.

Hockey Mineur de Bouctouche / Ste-Anne – Lettre de remerciements pour généreuse contribution envers leur 5^e déjeuner annuel.

Travail sécuritaire NB – Information sur le Jour de deuil national qui aura lieu le 28 avril prochain.

Crawford & Company – Lettre accompagnée de deux chèques d'un total de 258 278,17\$ représentant l'offre de règlement de la compagnie d'assurance Aviva Canada Inc. pour le Marché des fermiers de Bouctouche.

Centre de Prévention de la Violence dans Kent – Invitation à la cérémonie officielle pour la signature d'un protocole d'entente interministériel le 24 mars 2017 à Moncton.

Réseau Environnemental du N.-B. – Invitation au Sommet *Visez les opportunités* à Moncton les 27-28 mars 2017.

Chapitre du Comté de Kent du Conseil des Canadiens – Invitation à une soirée de découverte et d'échange se portant sur la protection de l'eau le 22 mars à Rexton.

Fondation des Jeux de l'Acadie – Invitation au lancement officiel de leur campagne majeure de financement le 4 avril prochain à Dieppe.

6. Rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Roland Fougère.

a. États financiers.

La trésorière Emilie Doiron Gaudet présente le rapport financier pour le compte Général jusqu'au 28 février 2017.

b. Signataire des chèques.

17-50 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

en vertu de l'article 78(1) de la Loi sur les municipalités, le conseil de la ville de Bouctouche nomme le directeur général et greffier par intérim Marcel Brideau, signataire des chèques à partir du 3 avril 2017.

ADOPTÉE

c. Logiciel en comptabilité.

17-51 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'on accepte la proposition de Wisely Consulting pour l'implantation et la formation du nouveau logiciel comptable Sage 300c pour un montant total de dix-sept-mille huit cent soixante-quinze dollars (17 875\$) plus TVH.

ADOPTÉE

d. Département d'aménagement de Kent.

Rapport du département d'aménagement de Kent

	2017			2016		
	Valeur	Taux	Permis	Valeur	Taux	Permis
Janvier	0.00 \$	0.00 \$	0	2,000.00 \$	25.00 \$	1
Février	5,000.00 \$	25.00 \$	1	0.00 \$	0.00 \$	0
Mars	0.00 \$	0.00 \$	0	455,000.00 \$	1,365.00 \$	3
Avril	0.00 \$	0.00 \$	0	312,000.00 \$	995.00 \$	5
Mai	0.00 \$	0.00 \$	0	1,172,000.00 \$	3,575.00 \$	11
Juin	0.00 \$	0.00 \$	0	322,000.00 \$	1,070.00 \$	8
Juillet	0.00 \$	0.00 \$	0	5,000.00 \$	25.00 \$	1
Août	0.00 \$	0.00 \$	0	1,210,000.00 \$	3,620.00 \$	5
Septembre	0.00 \$	0.00 \$	0	798,000.00 \$	2,395.00 \$	4
Octobre	0.00 \$	0.00 \$	0	1,719,000.00 \$	5,175.00 \$	6
Novembre	0.00 \$	0.00 \$	0	0.00 \$	0.00 \$	0
Décembre	0.00 \$	0.00 \$	0	170,000.00 \$	505.00 \$	1
Total	5,000.00 \$	25.00 \$	1	6,165,000.00 \$	18,750.00 \$	45

Le maire Fougère quitte la réunion pour le prochain point.

1. Plan provisoire de lotissement Maillet Properties Ltd. – côté nord du boulevard Irving.

17-52 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'on accepte le plan provisoire de lotissement Maillet Properties Ltd. situé sur le côté nord du boulevard Irving avec les deux nouvelles rues.

ADOPTÉE

Le maire Fougère rejoint la réunion.

- e. Politique en matière d'octroi et don aux organismes - Pays de la Sagouine.

Le directeur général indique que suite à la politique en matière d'octroi et don aux organismes, l'administration municipale a reçu une demande du Pays de la Sagouine et recommande d'octroyer leur demande.

17-53 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC

que la Ville de Bouctouche fasse un octroi de vingt mille dollars (20 000\$) au Pays de la Sagouine.

ADOPTÉE

f. Réunion mensuelle - août 2017.

17-54 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que la réunion ordinaire du conseil municipal du mois d'août 2017 soit déplacée au mercredi 16 août à 19h00.

Le conseiller Poirier fait part qu'il a un autre engagement les mercredis.

Amendement: PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on fasse un amendement à la proposition initiale et que l'on change la date au mardi 22 août à 19h00.

Amendement adopté

Proposition amendée

que la réunion ordinaire du conseil municipal du mois d'août 2017 soit déplacée au mardi 22 août à 19h00.

ADOPTÉE

g. Poste - Opérateur(trice) secondaire du système d'eau et d'égouts et préposé(e) aux travaux publics.

Le directeur général fait part que l'annonce pour le poste d'opérateur(trice) secondaire du système d'eau et d'égouts et préposé(e) aux travaux publics a été publiée et les personnes intéressées à poser leur candidature ont jusqu'au lundi 27 mars prochain à le faire.

h. Adoption du rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme, le maire Roland Fougère.

17-55 : OSCAR LEBLANC / MIKE LEBLANC

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et d'urbanisme.

ADOPTÉE

7. **Rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Oscar LeBlanc.**

a. **Rapport du chef pompier pour le mois de février 2017.**

Rapport Mensuel pour incendies

	2017	2016
Janvier	17	4
Février	7	7
Mars	0	12
Avril	0	7
Mai	0	8
Juin	0	11
Juillet	0	6
Août	0	6
Septembre	0	14
Octobre	0	12
Novembre	0	12
Décembre	0	12
Total:	24	111

b. **Rapport du président d'élection du service d'incendie de Bouctouche.**

Le directeur général fait part qu'il y a eu une grande participation des pompiers pour le vote de chef pompier et de chef adjoint. Il ajoute que le président d'élection a fait ses recommandations telles qu'indiquées dans son rapport.

17-56 : OSCAR LEBLANC / MIKE LEBLANC

que l'on accepte les recommandations du président d'élection du service d'incendie de Bouctouche de déclarer après le processus du vote libre des pompiers Marcel LeBlanc à titre de chef pompier pour la Ville de Bouctouche pour un mandat de 4 ans en vertu de l'arrêté 2017-03.

ADOPTÉE

17-57 : OSCAR LEBLANC / PAULINE HÉBERT

que l'on accepte les recommandations du président d'élection du service d'incendie de Bouctouche de déclarer après le processus du vote libre des pompiers Marcel Allain à titre de chef adjoint pour la Ville de Bouctouche pour un mandat de 3 ans en vertu de l'arrêté 2017-03.

ADOPTÉE

17-58 : OSCAR LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'on accepte les recommandations du président d'élection du service d'incendie de Bouctouche de procéder à la destruction des bulletins de vote.

ADOPTÉE

Le maire félicite le nouveau chef pompier Marcel LeBlanc et le nouveau chef adjoint Marcel Allain et souligne le bon travail de l'ancien chef pompier Ronald I. LeBlanc.

c. Plan régional de mesures d'urgence.

Le directeur général fait part que suite à la dernière tempête de verglas, la municipalité a de l'intérêt pour jouer un rôle de premier plan au niveau du comté de Kent dans la gestion des mesures d'urgence.

17-59 : OSCAR LEBLANC / MIKE LEBLANC

que l'on souligne au gouvernement provincial notre intérêt de travailler sur le plan régional dans la gestion des mesures d'urgence pour le comté de Kent.

ADOPTÉE

d. Adoption du rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller Oscar LeBlanc.

17-60 : OSCAR LEBLANC / PAULINE HÉBERT

que l'on adopte le rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection.

ADOPTÉE

8. Rapport du directeur du département des transports, le conseiller Raymond Poirier.

a. Rapiéçage d'asphalte 2017 - appel d'offres.

17-61 : RAYMOND POIRIER / OSCAR LEBLANC

que l'on procède à une soumission par invitation pour le rapiéçage des rues de Bouctouche pour un total de 250 tonnes d'asphalte.

ADOPTÉE

b. Lotissement Maillet Properties Ltd. - nom pour nouvelle rue.

17-62 : RAYMOND POIRIER / MIKE LEBLANC

que la rue adjacente à la rue La Source soit nommée avenue Manik.

ADOPTÉE

Le conseiller Poirier fait part que le directeur général, le maire et lui-même vont rencontrer prochainement l'entrepreneur du déblaiement de la neige pour discuter de certaines plaintes.

c. Adoption du rapport du directeur du département des transports, le conseiller Raymond Poirier.

17-63 : RAYMOND POIRIER / PAULINE HÉBERT

que l'on adopte le rapport du directeur du département des transports.

ADOPTÉE

9. Rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, la maire suppléante Pauline Hébert.

a. Montant perçu des taxes d'eau & d'égouts en 2017.

Rapport Mensuel des montants perçus des taxes d'eau et d'égouts

	Eau	Égouts	Total	Eau	Égouts	Total
	2017	2017	2017	2016	2016	2016
Janvier	25,361.69 \$	48,521.29 \$	73,882.98 \$	23,388.31 \$	48,927.96 \$	72,316.27 \$
Février	30,139.68 \$	61,236.29 \$	91,375.97 \$	30,968.16 \$	61,342.35 \$	92,310.51 \$
Mars	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	93,978.60 \$	156,818.93 \$	250,797.53 \$
Avril	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	18,410.85 \$	30,903.54 \$	49,314.39 \$
Mai	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	2,717.02 \$	6,023.18 \$	8,740.20 \$
Juin	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	4,370.45 \$	7,631.38 \$	12,001.83 \$
Juillet	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	298.14 \$	1,753.29 \$	2,051.43 \$
Août	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	5,529.40 \$	10,784.84 \$	16,314.24 \$
Septembre	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	340.81 \$	1,757.31 \$	2,098.12 \$
Octobre	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	9,701.56 \$	11,833.12 \$	21,534.68 \$
Novembre	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	1,195.33 \$	2,385.54 \$	3,580.87 \$
Décembre	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	3,000.00 \$	2,160.00 \$	5,160.00 \$
Total	55,501.37 \$	109,757.58 \$	165,258.95 \$	193,898.63 \$	342,321.44 \$	536,220.07 \$

b. Déchets Résidentiel - Municipal reçus (en tonnes).

	Eisipogtog First Nation Band		Boucouteche		St-Antoine	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Janvier	46.04	39.91	48.96	47.67	34.83	32.97
Février	36.70	42.51	38.68	43.52	23.81	36.47
Mars	0.00	38.98	0.00	53.57	0.00	27.89
Avril	0.00	49.38	0.00	72.36	0.00	32.18
Mai	0.00	41.30	0.00	90.81	0.00	66.50
Juin	0.00	45.44	0.00	44.84	0.00	41.58
Juillet	0.00	37.40	0.00	50.93	0.00	43.78
Août	0.00	38.28	0.00	67.52	0.00	40.00
Septembre	0.00	44.15	0.00	53.21	0.00	33.34
Octobre	0.00	42.53	0.00	84.78	0.00	54.29
Novembre	0.00	40.77	0.00	50.15	0.00	27.76
Décembre	0.00	40.27	0.00	61.66	0.00	26.15
Total:	82.74	500.92	87.64	721.02	58.64	462.91

c. Collecte des ordures - heure pour mettre les déchets au chemin le matin.

17-64 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on avise les résidants et résidantes que les déchets devront être mis au chemin à partir de 5h00 du matin la journée de collecte des ordures.

ADOPTÉE

d. Campagne d'embellissement - date et contrat de service.

17-65 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC

que l'on embauche la compagnie FERO pour faire la campagne d'embellissement la semaine du 22 mai 2017.

ADOPTÉE

- e. **Adoption du rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, la maire suppléante Pauline Hébert.**

17-66 : PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on adopte le rapport de la directrice du département de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement.

ADOPTÉE

10. **Rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles, le conseiller Mike LeBlanc.**

- a. **Le Forum de Bouctouche et Centre J. K. Irving.**

1. **Mise à jour et demande du Comité de la Coupe Allan.**

Le conseiller Mike LeBlanc fait part que le tournoi de la Coupe Allan va avoir lieu dans trois semaines, soit du 10 au 15 avril et que les billets sont présentement en vente.

Le directeur général fait part qu'il va falloir que les gens sortent de l'aréna après chaque partie et indique que le Comité de la Coupe Allan va installer une tente à l'extérieur. Il ajoute qu'il serait bien d'étendre le permis d'alcool jusqu'au terrain de stationnement.

17-67: PAULINE HÉBERT / OSCAR LEBLANC

que l'on étende le permis d'alcool jusqu'au terrain de stationnement.

ADOPTÉE

2. **Remboursement 50\$ - jeunes de la municipalité inscrits au hockey, ringuette ou patinage artistique.**

17-68 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'on remette pour la saison 2017-2018 un montant de 50\$ aux jeunes de la municipalité jusqu'à l'âge de 18 ans qui sont inscrits au hockey, ringuette ou patinage artistique.

ADOPTÉE

3. Analyse - heures d'ouverture de la Salle de conditionnement physique.

Le conseil examine l'analyse faite sur les heures d'ouverture de la Salle de conditionnement physique et décide le suivant :

17-69 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT

que l'on fasse un essai pour une période de six mois d'ouvrir la Salle de conditionnement physique (gym) une demi-heure plus tôt le matin.

ADOPTÉE

Le conseiller Mike LeBlanc fait part qu'il y a beaucoup de tournois au Centre J. K. Irving et qu'ils vont enlever la glace au Forum prochainement.

Le conseiller Mike LeBlanc souligne le beau travail du Comité du Mur de la renommée sportive pour la cérémonie d'inauguration des trois athlètes, Jean Belliveau, Emery Boudreau et Joan Robere.

b. Adoption du rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles, le conseiller Mike LeBlanc.

17-70 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER

que l'on adopte le rapport du directeur du département des loisirs, sports et affaires culturelles.

ADOPTÉE

11. Décision(s) découlant du point Correspondances / interventions publiques.

Aucune décision n'est nécessaire.

12. Affaires nouvelles.

La maire suppléante remercie les employé(e)s de la Ville de Bouctouche pour leur aide avec la soirée d'inauguration de samedi dernier.

La maire suppléante fait part qu'elle va organiser une grosse vente de garage ici ce printemps pour tous les gens de Bouctouche.

Le conseiller Oscar LeBlanc invite les membres du conseil et le public le samedi 8 avril prochain à 9h00 du matin au Parc commémoratif à assister à la lecture d'une prière pour souligner le 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale et de la bataille de la crête de Vimy.

13. Levée de l'assemblée.

17-71 : OSCAR LEBLANC / PAULINE HÉBERT

pour la levée de l'assemblée à 20h15.

ADOPTÉE